

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

ASSEMBLEE NATIONALE

6 - JAN. 2012

Gérard CHARASSE
Député de l'Allier

Le ministre chargé des transports

Paris, le

4 JAN. 2012

39

Référence : CP/A11030679-D11028705
Vos réf : GC/CP/ME

M - 02
puis sian et maie perse
6.1.2012
LP

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le matériel ferroviaire qui équipe la ligne Paris-Clermont-Ferrand. Vous demandez un avancement du programme de changement des voitures plutôt qu'une rénovation de celles-ci.

La question du renouvellement du matériel des TET est effectivement une question cruciale puisqu'aujourd'hui, ce parc de locomotives ou de voitures a une moyenne d'âge élevée, près de 35 ans.

Le matériel roulant qui sera choisi pour remplacer le matériel Corail actuel devra apporter une réponse adaptée aux différents marchés que couvrent les trains d'équilibre du territoire : grand bassin parisien, grandes relations de jour radiales ou transversales multipolaires, relations d'irrigation du territoire, relations de nuit. Cependant, une homogénéisation du matériel devra être recherchée, dans la mesure du possible, pour favoriser l'optimisation de l'exploitation et de la maintenance.

En effet, le choix qui sera effectué pour les différents types de matériel (rames tractées ou matériel automoteur, réversibilité ou non, un ou deux niveaux, etc.) aura un impact direct sur les investissements à réaliser concernant le dispositif industriel de maintenance (en particulier la longueur et la hauteur des ateliers) et sur les coûts d'exploitation (manœuvres, adaptation des capacités aux flux, etc.). La réalisation d'une étude sur le coût total de possession des différents types de matériel constitue donc un préalable indispensable aux choix qui seront faits.

Compte tenu des contraintes budgétaires qui pèsent actuellement sur l'Etat et les collectivités territoriales, j'ajoute qu'il serait rationnel, avant de lancer les commandes de matériel neuf, et comme cela a été évoqué lors des assises du ferroviaire, qu'une réflexion approfondie ait été menée au préalable par les différentes parties concernées sur l'articulation optimale future des liaisons TGV / TET / TER.

Monsieur Gérard CHARASSE
Député de l'Allier
Conseiller général de l'Allier
72 rue de Paris
03200 VICHY

Dans ce contexte et compte tenu de la difficulté de définir aussi bien les matériels les mieux appropriés pour répondre aux besoins des voyageurs que la structure de portage des investissements, l'Etat a souhaité s'entourer de conseils extérieurs pour préciser les différentes options de renouvellement du matériel roulant des trains d'équilibre du territoire pour la période 2014-2035. Les premiers résultats de cette étude sont attendus pour le début de l'année 2012. Sur cette base, et en fonction des choix retenus, un premier appel d'offres pourrait être lancé en 2012 afin d'engager le processus de renouvellement du parc et de donner ainsi une image visible du nouvel élan donné au développement des trains d'équilibre du territoire.

Compte tenu des délais d'étude, de construction et d'homologation de tout matériel ferroviaire, il était incontournable de prévoir pour la période 2011-2014 la mise en œuvre par la SNCF d'un programme d'investissement pour la régénération du matériel roulant existant. Dans ce but, un plan triennal d'investissement (PTI) de 300 M€ a été intégré dans la convention d'exploitation des TET que j'ai signée le 13 décembre 2010 avec le président de la SNCF.

C'est dans le cadre de ce PTI que sera engagé un programme important de rénovation des voitures TéoZ, incluant celles de la ligne TET Paris-Clermont-Ferrand. Ce programme se déroulera sur les années 2012 à 2014 et concernera en particulier l'amélioration des suspensions, les sanitaires, la mise aux normes des locaux handicapés dans les voitures de service, le remplacement des moquettes, etc. Il s'agit là de corrections apportées à court terme pour supprimer les sources d'inconfort ressenties par les voyageurs.

Par la suite, la mise en service de matériel neuf permettra de redéployer sur d'autres lignes les voitures Corail qui auront bénéficié des opérations de modernisation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

Thierry MARIANI